

LES ÉCHOS

Neuilly-Plaisance



Neuilly-Plaisance Ville
www.mairie-neuillyplaisance.com



p.9

Concours de jardinage



p.23

Fête de la Rentrée



p.30

Travaux des écoles



DOSSIER DU MOIS

Rentrée scolaire : Retour à la semaine de 4 jours



- 3 ÉDITO DU MAIRE**
4 DOSSIER DU MOIS
 RENTRÉE SCOLAIRE : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS
8 FOCUS
 LA CRÊCHE PIROUETTES-CAHOUETTES
9 LA VIE NOCÉENNE
 9 CONCOURS DE JARDINAGE
 10 L'ÉCOLE LÉON FRAPPIÉ DISTINGUÉE
 11 L'APÉRO DU MAIRE
 NEUILLY-PLAISANCE PARTICIPE À L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS
 12 FÊTE DES FAMILLES REPORTÉE
 13 LE TENNIS PASSIONNÉMENT EXCELLENTS RÉSULTATS DE LA PÉTANQUE NOCÉENNE

- 14 CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES ET REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL
 15 CINÉ MA-DIFFÉRENCE
 16 SUCCÈS FOU AU CMASC
 BRAVO AUX JEUNES PRODIGES NOCÉENS !
 17 NOUVEAU CHANTIER SOLIDAIRE
 L'EXPÉDITION INÉDITE DES PETITS REPORTERS CME ÉCOLE PAUL LETOMBE
 FORMATION BAFA
18 SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE
 18 RETOUR SUR UN DANCEFLOOR AUX SAVEURS TROPICALES
 TROP PLEIN DE SONS, ÇA CARTONNE !
 19 LA FIBRE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT
 CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS
 20 FÊTE DU PARC
 22 FÊTE DE LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS
 23 ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 25 ISSA DOUMBIA
 À NEUILLY-PLAISANCE
 INSCRIPTIONS GROUPEES : LA RENTRÉE EN TOUTE TRANQUILLITÉ
 26 L'ÉTÉ POUR TOUS SUR LES BORDS DE MARNE
 27 CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON : UNE NOCÉENNE MÉDAILLÉE !
 FOOTBALL : UN JEUNE NOCÉEN SIGNE AVEC UN CLUB PRO !
 28 FOYER DE L'AMITIÉ «L'ESCAPADE»
 TÉLÉASSISTANCE : UN DISPOSITIF SOLIDAIRE ET ACCOMPAGNÉ !
 29 INSCRIPTION À L'OPÉRATION BABY-SERVICE 2017-2018
 6^{ÈME} ÉDITION DU RECRUTEMENT «EXPRESS»
 30 TRAVAUX DES ÉCOLES
 31 UN NOUVEL OCTOBRE ROSE À NEUILLY-PLAISANCE
 32 LE «MILLE-PATTES» ORGANISE LE RALLYE DES 30 ANS
 L'ATELIER DE PLAISANCE SCULPTURE
33 COMMERÇANTS
34 COURRIER DES NOCÉENS
35 JEUX/ÉTAT CIVIL
36 BLOC NOTES
39 TRIBUNES POLITIQUES

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES MOIS

AOUT

Samedi 26 aout

10h40 : Cérémonie commémorative - Stèle du Général de Gaulle - Place Jean Mermoz

Mercredi 30 et jeudi 31 aout

De 10h à 19h : Inscriptions groupées - Salle des Fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 9 septembre

De 11h30 à 21h : Fête de la Rentrée - Parc des coteaux d'Avron

Vendredi 15 septembre

De 18h à 21h : Opération Baby Service, rencontre parents/baby-sitters - Espace Plaisance

Samedi 16 septembre

De 9h30 à 12h : Jeu éco citoyen des familles - Maison de la Culture et de la Jeunesse

De 12h à 21h : La Fête des Familles - Parc Kennedy

De 14h à 16h30 : Opération Baby Service, rencontre parents/baby-sitters - Parc Kennedy

14h : Séance Ciné-ma Différence - Cinéma municipal "La Fauvette"

16h : Conférence "Sécuriser ses données personnelles" - Espace Plaisance

Mercredi 20 septembre

De 14h à 19h : Don du sang - Salle des Fêtes

Samedi 23 septembre

De 14h à 17h : Ateliers de Jo - Bibliothèque municipale

Dimanche 24 septembre

Elections sénatoriales

Samedi 30 septembre

De 10h à 11h30 : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale

OCTOBRE

Mercredi 4 octobre

16h30 : Club des 4-6 ans - Bibliothèque municipale

Du 4 au 25 octobre

Exposition "Pomme d'Api" - Espace Jeunesse, Bibliothèque municipale

Vendredi 6 octobre

19h30 : Apéro littéraire - Bibliothèque municipale
 De 20h à minuit : Dancefloor des collégiens - Salle des Fêtes

Samedi 7 octobre

10h, 10h40, 11h15 : Club des bébés lecteurs - Bibliothèque municipale

De 14h à 17h : Ateliers de Jo - Bibliothèque municipale

De 20h à 1h du matin : Dancefloor + 20 ans - Salle des Fêtes

Du 10 au 18 octobre

Exposition "Nature et espèces protégées sur le Plateau d'Avron" - Espace Plaisance

Samedi 14 octobre

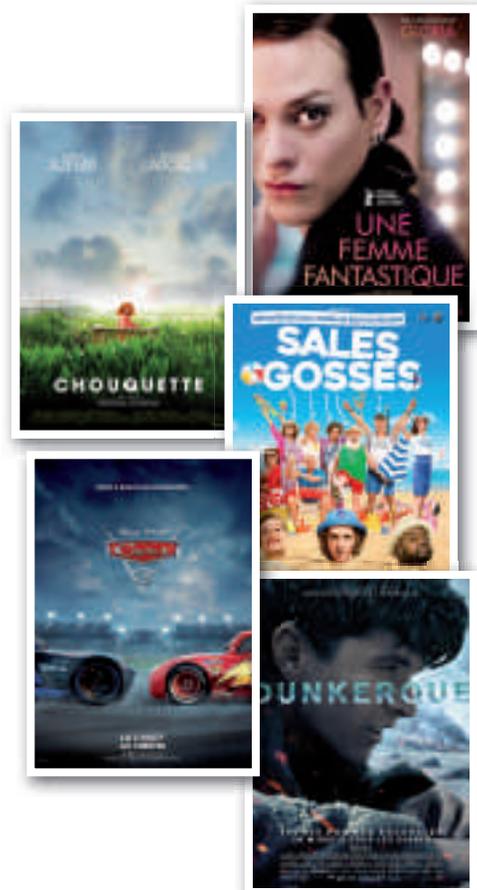
16h : Conférence "Découvrir les richesses du Plateau d'Avron"

Dimanche 15 octobre

16h : Spectacle d'ISSA DOUMBIA - Salle des Fêtes

Mercredi 18 octobre

16h : Conférence "Comment sécuriser votre ordinateur" - Espace Plaisance



CinéMaDifférence
 toujours au rendez-vous !



Samedi 16 septembre à 14h au Cinéma Municipal La Fauvette :

Attaquez la rentrée

avec amusement et rigolade devant le troisième volet du film d'animation américain "Moi moche et méchant 3".
 Tarif unique : 3 € - Tout public
 Durée : 1h30 VFST-SME
 Les séances Ciné-ma différence sont accessibles aux personnes en situation de handicap, aussi le nombre de places en fauteuil roulant est limité. Merci donc de vous inscrire préalablement au 01 43 00 11 38.

Plus d'infos sur le site Web de la Ville





“L’été qui s’achève a été animé.”

Animé d’abord par un Gouvernement dynamique qui surprend tous les observateurs de la scène politique. Animé aussi, par de nombreuses manifestations nocéennes, pour le bonheur des Nocéennes et des Nocéens.

Habituellement, l’actualité politique nationale est en veille quand arrivent les grandes vacances. Une tradition contre laquelle le Président et le Gouvernement se sont inscrits en faux. Début juillet, j’évoquai déjà dans cet éditorial les orientations que prenait Emmanuel Macron pour redéfinir les territoires. Les deux mois qui viennent de s’écouler montrent que je ne m’étais pas trompé, ni sur la méthode, ni sur les objectifs !

Le Gouvernement a rapidement choisi de revenir sur plusieurs décisions du précédent quinquennat et d’initier, en même temps, de grands changements structurels pour les communes. La loi de moralisation de la vie politique votée début août par les Députés concerne de nombreux acteurs, notamment les exécutifs locaux. Les ressources publiques sont impactées par l’évolution de la taxe d’habitation et de la réserve parlementaire, des perspectives dont se réjouissent nombre de contribuables mais qui entament les budgets des collectivités et des associations. Enfin, la réduction des APL (Aides Personnalisées au Logement) concerne les étudiants vivant sur notre commune, notamment sur les Bords de Marne, et peut toucher indirectement les commerces nocéens qu’ils fréquentent.

Autant de changements rapides qui appellent à la plus grande vigilance, et qui peuvent apporter des évolutions notables. Pour preuve, la liberté que le nouveau Ministre de l’éducation laisse aux communes pour organiser les

agendas scolaires. La mise en œuvre de ces nouveaux rythmes a mobilisé de nombreux acteurs nationaux et municipaux (fonctionnaires, parents d’élèves, élus...). Une émulation positive qui fait écho aux multiples manifestations estivales, nationales et locales.

A Neuilly-Plaisance, le grand rendez-vous annuel qu’est la Fête du parc annonçait le début d’un été rythmé. Pendant que familles et amis dégustaient barbes à papa, glaces ou poulets, les plus téméraires se sont pressés à la tyrolienne ou aux courses de drones. J’ai personnellement pris beaucoup de plaisir à revoir le potager “à partager”. Balades à poneys, jeux en bois ou mascottes ont séduits les plus petits, alors que les plus grands profitaient de concerts éclectiques. Autre temps forts de cet été, les “plus de vingt ans” se sont pressés en nombre à la Salle des Fêtes pendant le traditionnel dancefloor. Alors qu’en centre-ville la bibliothèque a proposé des jeux de société, les bords de Marne accueillent, depuis début juillet et jusqu’à fin septembre, une buvette, un glacier et des jeux gonflables.

Si la Fête du Plateau viendra clôturer cet été animé, nous pouvons être sûrs que la rentrée sera riche en rebondissements. En attendant, et en écho aux changements nationaux, soyez assurés de l’importance que j’accorde à la préservation de l’exception nocéenne, qu’il s’agisse de la qualité des services municipaux ou de l’offre événementielle, culturelle et sportive.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

RETOUR À LA SEM maine DE



Dès septembre, les petits Nocéens des douze écoles municipales pourront à nouveau profiter d'une pause d'envergure au milieu de leur semaine de classe. Grâce aux opportunités proposées par le Ministère de l'éducation et à la réactivité des services de la Ville, les écoles de Neuilly-Plaisance reviennent dès la rentrée 2017 à la semaine dite « des quatre jours ».

J
O
U
R
S

Concrètement, les écoliers se verront proposer une pause hebdomadaire sur toute la journée du mercredi. Ces activités extrascolaires seront réaménagées dans les 8 CME (Centres Municipaux de l'Enfance), et à la MCJ (Maison de la Culture et de la Jeunesse) autour d'activités élaborées sur une amplitude horaire plus large. Les avantages sont nombreux (voir encadré ci-joint) ; cette organisation facilite les sorties au parc, à la piscine ou aux musées; les activités manuelles (peintures, origami, fabrication d'attrape-rêves...) seront prolongées ; il sera plus facile d'impliquer tous les enfants sur un projet ou sur une thématique (environnement, recyclage, jardinage, citoyenneté...), même avec de grands effectifs ; enfin, les équipes des CME et de la MCJ assureront la continuité des programmes pédagogiques dans de meilleures conditions.

En 2014, la réforme imposée par le Gouvernement avait conduit à une réorganisation complète des établissements nocéens accueillant des enfants, notamment pour programmer les cours le mercredi matin et les TAP le vendredi après-midi dans chaque école. Pendant trois années scolaires, les cours ont eu lieu le mercredi matin, ce qui fatiguait les enfants et réduisait les possibilités d'activités du mercredi après-midi (voir l'encadré des inconvénients ci-après).

Ce retour à la semaine des quatre jours est permis par un décret du nouveau Ministre de l'éducation qui

visait à laisser aux communes le soin d'organiser les temps scolaires sans contraintes. En date du 27 juin, ce décret, conforme au programme du Président de la République, permet à chaque commune de décider rapidement de revenir à la semaine de quatre jours ou de rester à la semaine de quatre jours et demi.

Ainsi, après concertation des représentants de parents d'élèves et des équipes pédagogiques (enseignants et directeurs) de chaque école nocéenne, et en lien avec les élus et les responsables concernés, Neuilly-Plaisance a choisi de revenir à la semaine de quatre jours dès la rentrée prochaine. Avec l'accord du Directeur académique, les écoles de la Ville feront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h. La pause méridienne du déjeuner ne changera pas, ni la qualité des activités périscolaires (CME, aides aux devoirs, études surveillées...).

Neuilly-Plaisance partage la position de 14 communes séquano-dyonisiennes et d'un tiers des communes françaises ; la grande majorité des autres villes a opté pour un retour à la semaine des quatre jours à la rentrée 2018. Si la municipalité nocéenne a choisi d'accélérer le retour à la semaine des quatre jours, c'est avant tout pour développer les activités sur une journée complète et pour ouvrir de nouveaux horizons aux enfants inscrits dans les établissements municipaux.

PLANNING

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	De 7h30 à 8h30 La garderie du matin ⁽¹⁾								De 7h30 à 8h30 La garderie du matin ⁽¹⁾
	De 8h30 à 11h30 Temps scolaire				De 7h30 à 18h30 Accueil de loisirs par le Centre Municipal de l'Enfance		De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Accueil de loisirs par le Service Jeunesse		De 8h30 à 11h30 Temps scolaire
	De 11h30 à 13h00 Pause déjeuner ⁽⁴⁾								De 11h30 à 13h00 Pause déjeuner ⁽⁴⁾
	De 13h00 à 16h00 Temps scolaire								De 13h00 à 16h00 Temps scolaire
	De 16h00 à 17h30 Etudes surveillées ⁽³⁾		De 16h00 à 17h30 Accompagnement scolaire ⁽²⁾		De 16h00 à 18h00 Accompagnement scolaire ⁽²⁾		De 16h00 à 18h00 Accompagnement scolaire ⁽²⁾		De 16h00 à 17h30 Etudes surveillées ⁽³⁾
			De 16h00 à 18h00 Accompagnement scolaire ⁽²⁾		De 16h00 à 18h00 Accompagnement scolaire ⁽²⁾		De 16h00 à 17h30 Etudes surveillées ⁽³⁾		De 16h00 à 17h30 Accompagnement scolaire ⁽²⁾
									De 16h00 à 18h00 Accompagnement scolaire ⁽²⁾
									De 16h00 à 18h30 Accueil du soir ⁽¹⁾

- (1) = Centre Municipal de l'Enfance
- (2) = Service Jeunesse
- (3) = Service des Affaires Scolaires
- (4) = Restauration Scolaire



De 7h30 à 8h30
La garderie du matin

Une garderie est organisée par la mairie sur toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis, et vendredis à partir de 7h30 jusqu'à l'ouverture de leur école à 8h30. Encadrés par des agents qualifiés, les enfants ont la possibilité de faire des jeux en temps calme comme des jeux de société, du coloriage ou se reposer.



De 11h30 à 13h00
Pause déjeuner

Des repas variés sont proposés chaque jour aux écoliers de Neuilly-Plaisance de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 par l'intermédiaire de la Société Sodexo missionnée par Délégation de Service Public. Cependant, la Municipalité veille chaque jour à la qualité de ce service. Une commission est spécialement chargée de l'étude de la composition des menus et au respect de l'équilibre nutritionnel.



De 16h00 à 18h30
Accueil du soir proposé par le CME (Centre Municipal de l'Enfance)

De la maternelle au CM2 : Les enfants sont accueillis de 16h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs. Durant ce temps, les enfants font des activités manuelles, sportives et ludiques.

Pour les maternelles : Ces activités ont lieu dans l'école de l'enfant.

Pour les élémentaires : Ces activités ont lieu au Centre des Renouillères ou au Centre Herriot (en fonction de l'école d'appartenance).

A 16h, le transfert entre l'école et le Centre est assuré par les services de la ville. Une aide aux devoirs est possible pour les élèves du CE2 au CM2 les lundis, mardis et jeudis.



De 16h00 à 17h30
Accompagnement scolaire proposé par le Service Jeunesse

Du CP au CM2 :

Un accompagnement scolaire est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h30 à la Maison de la Culture et de la Jeunesse.

Les enfants sont encadrés par les membres pédagogiques du service ou par des étudiants.



De 16h00 à 17h30
Etudes surveillées proposées par le service des Affaires Scolaires

Du CP au CM2 :

Des études surveillées sont organisées les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les écoles élémentaires de la ville de 16h à 17h30. Les enfants sont encadrés par des enseignants ou par des intervenants municipaux.



De 16h00 à 18h00
Accompagnement scolaire proposé par le Service Jeunesse

Du CP au CM2 :

Un accompagnement scolaire est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h au Centre Municipal d'Activités. Les enfants sont encadrés par les membres pédagogiques du service ou par des étudiants.

La JOURNÉE du MERCREDI



De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Accueil de loisirs proposé par le Service Jeunesse

Du CP au CM2 :

Le Service Jeunesse propose un accueil de loisirs tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h permettant des sorties culturelles, activités créatives ou sportives... à la Maison de la Culture et de la Jeunesse. Les enfants sont encadrés par animateurs diplômés.



De 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs proposé par le CME

Pour les maternelles : Ces activités ont lieu dans l'école de l'enfant.

Pour les élémentaires : Ces activités ont lieu au Centre des Renouillères ou au Centre Herriot (en fonction de l'école d'appartenance). Toute la journée, les enfants participent à des activités ludiques et culturelles encadrées par des animateurs diplômés. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou sportives, de revisiter la ville, et de profiter pleinement des ressources de l'environnement. Des journées insolites rythment l'année avec des sorties dans les musées, les expositions, les parcs, les spectacles, la piscine, le stade, la bibliothèque de la ville... tout un programme pour satisfaire les petits et leurs parents !



Rappelons-nous:

Pourquoi la ville a changé ses rythmes scolaire en 2014



La réforme des TAP a été portée en 2014 par le précédent Gouvernement. **Ce sont les communes qui en ont assuré, en très grande partie, le financement.** La faiblesse de la participation de l'Etat et le manque de concertation avaient été relevés par de nombreux acteurs. Il s'agissait alors d'offrir de nouvelles activités aux écoliers et d'améliorer leur niveau scolaire, deux objectifs qui n'ont pas, ou peu, été atteints.

En septembre 2014, afin de faire primer l'intérêt des petits Nocéens et de **respecter les lois de la République**, la municipalité a fait le choix de mettre en place des TAP de qualité, malgré les coûts engendrés. De nombreuses communes se contentaient alors de proposer différents modes de garderie ou des activités minimales.



Concours de Jardinage mis en place sur les temps périscolaires. (durée du projet : 2 mois)

Les AVANTAGES de la SEMAINE de 4 JOURS

- Des écoliers plus concentrés et moins fatigués
- Des activités périscolaires renforcées, sur toute la journée facilitant les sorties pédagogiques (pique-nique dans les parcs, accès aux musées...)
- Les Centres Municipaux de l'Enfance proposent une journée complète aux enfants
- Des projets qualitatifs plus faciles à porter, limitant l'émiettement des activités
- Des journées du mercredi plus légères et plus conviviales

Les INCOVENIENTS des TAP mis en place en 2014

- Des semaines trop longues
- Des difficultés de recrutement et de fidélisation pour les 150 intervenants, dont la moitié employée seulement pour trois heures
- Un coût pour la Ville : plus de 560 000€ annuels, subventionnés à minima par l'Etat (156 000€)
- Une offre du CME et de la MCJ morcelée et partielle
- Des écoliers moins attentifs et fatigués en fin de semaine

LA CRÈCHE PIROUETTES-CAHOUETTES

Cela fait maintenant trois ans que la crèche Pirouettes-Cahouettes a ouvert ses portes. Situé à proximité immédiate de l'école des Cahouettes, l'établissement renforce l'offre municipale d'accueil de tous les petits Nocéens. Les enfants peuvent ainsi suivre un cycle complet qui les amène naturellement au Collège voisin. En mai dernier, **Christian DEMUYNCK** et **Corinne DOMINGUEZ**, deuxième adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance, ont rencontré une équipe dynamique emmenée par la Directrice

Carole CLERVOY. Les élus ont visité des locaux lumineux et le jardin qui rythment la vie des tout-petits. A l'office, **Mersat BENYAMIN** assure un travail colossal pour réceptionner, préparer et servir les repas quotidiens, dans un temps record et des normes d'hygiène très strictes. En tout, ce sont cinq agents municipaux qui accueillent les enfants et contribuent à leur épanouissement. Mieux, les agents construisent chez les petits nocéens les bases élémentaires sur lesquelles familles et professeurs feront grandir les futurs citoyens.

Aussi, la crèche propose une nouvelle opportunité d'accompagnement aux parents qui n'avaient pas obtenu de place juste après la naissance de leur enfant. Elle s'inscrit dans un tissu d'infrastructures qui font de Neuilly-Plaisance une ville où les enfants sont au cœur de toutes les attentions. Rappelons qu'en matière de petite

enfance, notre Ville est l'une des mieux dotées du Département, proposant plus de 180 places d'accueil, facilitant ainsi les vies familiales et professionnelles de nombreux Nocéens.



Visite du Maire en mai dernier

A PROPOS :

la crèche Pirouettes-Cahouettes propose 22 places pour des enfants, âgés de 15 mois à 3 ans, accueillis de 7h30 à 19h.



NEUILLY-PLAISANCE, VILLE DES TOUT-PETITS

Afin d'accueillir les enfants de plus en plus nombreux à Neuilly-Plaisance – corollaire de l'arrivée de nouvelles familles et de l'attractivité de la Ville –, la Municipalité mène une politique volontariste qui a conduit à la construction de trois structures

consacrées à la petite enfance ces dix dernières années. La Ville dispose en tout de 4 établissements, 2 micro-crèches, des maisons d'assistantes maternelles... qui ont souvent bénéficié du soutien de la CAF et du Département.

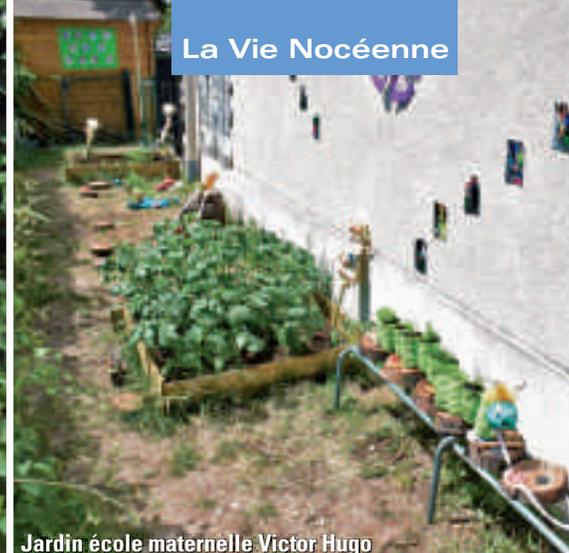


Zoom sur...

la pataugeoire qui permet de rafraîchir les bambins. Elle s'est avérée très utile pendant les fortes chaleurs de juin et juillet.



Jardin école maternelle Foch



Jardin école maternelle Victor Hugo



Jardin école maternelle Bel Air



Jardin école maternelle Paul Doumer

CONCOURS DE JARDINAGE, une aventure exceptionnelle

Du 21 avril au 16 juin se déroulait sur les temps périscolaires un concours de jardinage destiné à tous les enfants des écoles primaires et élémentaires ainsi qu'au Centre Municipal de l'Enfance et de la Maison de la Culture et de la Jeunesse.

À l'initiative de **Christian DEMUYNCK**, l'objectif de ce concours était de familiariser les enfants au jardinage et à la culture des fleurs, des légumes ou des herbes aromatiques. Les 700 enfants participant ont ainsi pu comprendre comment vit un jardin, comment une graine peut devenir une belle plante, quels animaux les aident à grandir et ceux qui essaient de les dévorer. Afin d'évaluer l'ensemble des jardins, un jury de professionnels et d'élus s'était déplacé auprès de tous les participants. Il a pu apprécier entre autres la diversité des plantations, la mise en scène du jardin, les moyens utilisés pour faire pousser les plantes... Après délibération, le jury a dé-

terminé le classement des gagnants que voici : la maternelle Foch, les écoles élémentaires Edouard Herriot et Cahouettes, le CME et la MCJ.

Voici un retour en images de tous les jardins du concours.



Christian DEMUYNCK au Jardin de la MCJ



Jardin école maternelle Frapié

CONCOURS DE JARDINAGE



Jardin école élémentaire des Cahouettes



Jardin école élémentaire Victor Hugo



Jardin école Paul Letombe



Jardin école élémentaire du Centre



Jardin école élémentaire Edouard Herriot



Jardin école élémentaire Bel Air



Jardin du CME

La maternelle Léon Frapié distinguée

Pour la deuxième année consécutive, l'école maternelle Léon Frapié participait au concours "Ecoles fleuries" organisé par la Fédération des Délégués Départementaux de l'Education nationale et l'Office central de la coopération à l'école.

Tout au long de l'année, les classes de petite section de **Mme ANNE-MARIE** et grande section de **Mme SPIELMANN** ont travaillé autour des fleurs et des plantations.

Avec l'aide de la ville et des familles, les élèves ont planté des bulbes au mois d'octobre qui ont fleuri en avril.

Puis ils ont créé des jardins potagers dans lesquels ils ont planté des radis, des plantes aromatiques, des lentilles, des melons, des potirons, des haricots...

Ils ont également créé un "livre à compter" et un album autour des graines et des fleurs.

Tout un travail en arts visuels a, par ailleurs, été effectué au fil des saisons.

Un travail de toute l'année, hiver comme été...



Le 5 mai, le jury rendait son verdict et décernait à la maternelle Léon Frapié, "le 1^{er} prix vives félicitations", récompensant ainsi la qualité du travail des enfants.



Un témoignage d'excellence.

"L'apéro du Maire" : un rendez-vous prisé des Nocéens

Christian DEMUYNCK avait donné rendez-vous aux Nocéens, comme il le fait régulièrement depuis plus de 6 ans maintenant, le dimanche 18 juin, au "Café du Marché" pour le traditionnel "Apéro du Maire". Elu de proximité, le Maire privilégie le contact direct afin de résoudre les problèmes du quotidien des administrés, de prendre note de leurs remarques et de répondre au mieux à leurs attentes. Tout cela, dans une ambiance détendue et conviviale.

Comme à l'habitude, de nombreux Nocéens se pressèrent en plein air et sous un magnifique soleil, dans une file d'attente si conséquente que la durée initialement prévue d'une heure et demie fut allègrement dépassée !

Le Maire put ainsi échanger avec les administrés sur des problèmes d'emploi, de logement, de circulation, de voisinage, de voirie...

Il put aussi écouter leurs suggestions, émises dans l'intérêt de la Ville.

Comme toujours, Christian DEMUYNCK a consacré à chaque Nocéen présent, le temps nécessaire à la recherche des solutions aux problèmes évoqués.



Le Maire, attentif aux demandes des Nocéens.



Examiner, puis traiter les problèmes des Nocéens.

Neully-Plaisance participe à l'accueil des réfugiés

Début juillet, une centaine de réfugiés, demandeurs d'asile, arrivait à Neully-Plaisance, au gymnase Saluden.

Venus pour la plupart d'Afrique ou du Moyen-Orient, ils ont été provisoirement hébergés pendant trois semaines au gymnase Saluden, sur réquisition du Préfet de Seine-Saint-Denis et instructions du nouveau Ministre de l'Intérieur. L'Armée du Salut a assuré leur accueil et leur accompagnement au quotidien, appuyé ponctuellement par des agents nocéens.

La coopération et la bonne intelligence entre les différents services, de l'Etat et de la Ville, et avec l'association, méritent

d'être remarquées. De nombreux Nocéens se sont montrés d'une grande générosité pour apporter leur aide et/ou fournir vêtements de première nécessité. Ainsi, altruisme et professionnalisme ont permis à notre Ville d'accueillir ces personnes humainement, dans les meilleures conditions possibles, et dans le calme. Aucun débordement n'est à déplorer. Les délais annoncés par la Préfecture ont été tenus, et les réfugiés ont aujourd'hui quitté notre commune pour être installés dans des centres d'accueil en province.

LA FÊTE DES FAMILLES

REPORTÉE



Initialement prévue le samedi 1^{er} juillet, **la Fête des Familles a été reportée au samedi 16 septembre 2017**. Cette année le Service jeunesse organise au Parc Kennedy, une journée éco-citoyenne à vivre en famille.

Depuis près d'une année, le Service jeunesse travaille avec l'ensemble de ses adhérents sur la thématique du recyclage et des gestes simples du tri. Pour clôturer cette année d'apprentissage, le Service jeunesse convie tous les Nocéens à participer à leur Fête des Familles dans une ambiance festive et conviviale.

De 9h30 à 12h, participez en famille ou entre amis à un grand jeu de piste qui vous permettra de comprendre



Toute la journée sur l'espace scénique, des animations vous seront proposées : danse, chorale, concert...

l'importance du tri sélectif et du recyclage, le tout en s'amusant bien sûr ! Inscription sur www.mairie-neullyplaisance.com ou auprès de la Maison de la Culture et de la Jeunesse.

A partir de 12h, au Parc Kennedy, de nombreuses animations pour petits et grands vous attendent :

- Barbecue géant : apportez et préparez vos grillades sur un barbecue géant



Un espace barbecue est mis à votre disposition pour vous permettre de faire cuire vos propres grillades. Venez partager un moment de détente et de gourmandise !

- Espace petite-enfance : parcours sensoriel, ateliers manuels
- Ateliers créatifs : création d'instruments de musique et d'objets de décoration avec des matériaux recyclables, initiation au jardinage
- Atelier sportif
- Jeux gonflables
- Concert de clôture à 19h

A noter : de 14h à 16h30, opération Baby Service avec la rencontre entre parents et baby-sitters.

Aussi, toute la journée, vous pourrez rencontrer l'association de locataires ALIS et bénéficier d'informations de la part de France Habitation, de l'APES et Batigère concernant le projet de réhabilitation du quartier des Renouillères.

LE TENNIS PASSIONNÉMENT

Rendez-vous incontournable dans la vie sportive nocéenne, le 29^{ème} tournoi de tennis scolaire Henri HABERSTICH, était organisé par la municipalité, Neuilly-Plaisance Sports section tennis et l'Education Nationale durant le mois de mai.

104 jeunes Nocéens âgés de 7 à 14 ans se sont ainsi affrontés sur les courts du Stade municipal et se sont retrouvés le samedi 24 juin en compagnie d'**André PELISSIER** Maire Adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, de **Dominique PIAT** Conseiller municipal délégué aux Sport, des membres de NPS

et des représentants de l'Education Nationale pour la traditionnelle remise des prix.

Tous sont repartis avec médailles et diplômes de participation. Les fina-

listes et vainqueurs avaient quant à eux pu bénéficier d'une sortie pour assister aux Internationaux de France de Roland Garros.



Discours de **Dominique PIAT**



Photo souvenir des vainqueurs

EXCELLENTS RÉSULTATS DE LA PÉTANQUE NOCÉENNE

Cette saison, la section "Pétanque" de Neuilly-Plaisance Sports a obtenu d'excellents résultats dans les différentes compétitions auxquelles elle a participé.

En premier lieu, **Adrien SEBA** est devenu champion de la Région Ile-de-France en individuel en mai, à Gargenville (Yvelines).

Puis, aux championnats de France de juillet à Carmaux, il intègre le TOP 8 français, éliminé après un extraordinaire parcours en ¼ de finale par **Henri LACROIX**, numéro 1 hexagonal.

Mais ce n'est pas tout !

Adrien SEBA est aussi devenu champion de Seine-Saint-Denis en "doublette" avec **Sofiane BENDJELAD**.

La paire sera présente aux championnats de France en août, à Soustons (Landes).

Enfin A. SEBA a été ½ finaliste régional en "doublette mixte" avec sa partenaire **Christelle POUILLOT** à Sucy-en-Brie (Val de Marne).

Par ailleurs, il est à signaler le titre de Champion de Seine-Saint-Denis en individuel pour **Manuel DUHAMEL**, en juin aux Pavillons-sous-Bois.

Autre titre de champion du 93, pour la "triplette" **Romain ABRIOUX / Malik AYADZEDDAM / Joachim VAZ**, qualificatif pour le championnat de France qui aura lieu au Mont-Saint-Michel début septembre.

Enfin, du côté des femmes et au cours de la même compétition, **Zakia GUERIN et Sabrina BENZERARA** sont devenues vice-championnes départementales en "doublette".

Le Club de NPS Pétanque, par l'excellence de ses résultats justifie, cette saison encore, sa place de 1^{er} club de la Seine-Saint-Denis.



CÉRÉMONIES :



Le Maire prononce son allocution devant de nombreux élus de la Ville.

CÉRÉMONIE DU
14 JUILLET



Corinne DOMINGUEZ, lors de son allocution.

77^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

À titre exceptionnel pour cause de second tour des élections législatives, c'est le 17 juin que s'est déroulée la cérémonie anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 émis par le Général **DE GAULLE** sur les ondes de la B.B.C. il y a 77 ans.

Celle-ci s'est déroulée sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, en présence de nombreux élus municipaux dont **Michèle CHOULET**, également Conseillère départementale, de responsables des associations d'anciens combattants, du souvenir, des porte-drapeaux et de Nocéens.

Dans son allocution, le Maire soulignait que cet appel constituait l'acte fondateur d'un homme qui, fort "d'une certaine idée de la France", appelait les Français à ne pas se résigner et deviendrait, plus tard, le créateur d'une V^{ème} république dans laquelle, 60 ans après, nous vivons encore.

La cérémonie de ce jour de Fête nationale fut présidée par **Corinne DOMINGUEZ**, 2^{ème} Maire-Adjointe, représentant **Christian DEMUYNCK**, accompagnée d'élus municipaux et en présence de représentants d'associations d'anciens combattants, de porte-drapeaux et de Nocéens.

Au cours de son allocution, Corinne DOMINGUEZ rappelait que le 14 juillet 1789 représentait symboliquement le début de la Révolution et le jour au cours duquel le peuple, en se soulevant, prit en main son destin à la conquête de la Liberté.

Remise des médailles du travail

Samedi 17 juin, les Nocéennes et Nocéens récipiendaires de la médaille d'honneur du travail de la promotion du 1^{er} janvier, étaient accueillis en mairie par **Christian DEMUYNCK**, en présence d'élus municipaux et de **Madame MENIER**, Secrétaire et



Félicitations aux récipiendaires !

Trésorière des médaillés et décorés du Travail de la Seine-Saint-Denis.

Dans son allocution, le Maire soulignait combien le travail constituait un vecteur d'intégration, d'épanouissement et d'émancipation essentiel.

Il rappelait également le principe selon lequel "tout homme a droit à un travail".

Une réplique de la médaille et le diplôme de l'échelon concerné étaient remis aux récipiendaires par le Maire et les élus présents, avant le traditionnel "pot de l'amitié".

Voici la liste des Nocéens décorés de la médaille du travail pour leur investissement et leur dévouement professionnels, qui étaient présents à la cérémonie :

Echelon Grand Or (40 ans de travail et plus) :

- Madame BRIGALDINO Francine
- Madame BROTHIER Jocelyne

Echelon Or (35 à 40 ans de travail) :

- Madame BOUKHARI Zohra
- Madame BRELEUR Marie-Antoinette
- Monsieur PASQUIOU Alain

Echelon Vermeil (30 à 35 ans de travail) :

- Monsieur ARGENTI Philippe
- Madame DUMETRE Fabienne

Echelon Argent (20 à 30 ans de travail) :

- Madame DUVEAU Valérie
- Monsieur FOUQUET Patrick
- Monsieur GARNIER John
- Madame GESLIN LEVA Françoise
- Madame GIBAJA Caroline
- Madame LISSE Gisèle
- Monsieur LUETE Jeanot
- Monsieur RAGOBERT Frédéric

Le **CINÉ-MA DIFFÉRENCE** à Neuilly-Plaisance

À noter : le Cinéma municipal est fermé du 2 au 29 août inclus.

Sous l'impulsion de **Christian DEMUYNCK**, Maire de Neuilly-Plaisance et de **Katia PONCHARD**, Conseillère Municipale déléguée au Handicap, et en partenariat avec l'association *Ciné-ma différence* depuis 2015, le Cinéma Municipal "La Fauvette" permet à des personnes handicapées d'accéder au plaisir d'une pratique culturelle ordinaire en se familiarisant en douceur avec les usages d'une salle de spectacle. Les parents ou les accompagnants sont détendus et profitent du film projeté au sein d'une ambiance conviviale.

Les séances Ciné-ma Différence se déroulent généralement le premier samedi de chaque mois à 14h00 ou 14h30. Seuls quelques aménagements sont apportés : la lumière baisse progressivement, le son demeure modéré, un court-métrage de sensibilisation précède le film, les dialogues sont sous-titrés en français et six bénévoles assistent à chaque séance afin de venir en aide, si besoin, aux spectateurs.

Ces bénévoles, issus de la société civile et du personnel communal, ont répondu favorablement à un appel à volontaires. Aucune formation spécifique n'est nécessaire, l'objectif étant d'accueillir chacun avec bienveillance : par exemple, les bénévoles éclairent le chemin en

si un spectateur a besoin de se déplacer, veillent sur un enfant si l'un des parents a besoin de sortir de la salle avec un autre enfant et facilitent ainsi le bon déroulement de la séance.

Depuis l'inauguration de ce dispositif, 26 séances *Ciné-ma différence* se sont déroulées dans de chaleureuses conditions, accueillant en moyenne une soixantaine de spectateurs par séance. La programmation variée s'adresse à tous les publics et le prix de la place reste abordable*.

Un livre d'or disponible après chaque séance témoigne de la satisfaction des spectateurs. Récemment l'un d'eux, et parent d'un enfant handicapé, a déclaré "si cela avait existé à mon époque,

je peux vous dire que cela m'aurait permis de souffler tout en donnant l'occasion à la famille entière de partager un bon moment sans stress".

Ravie de ces échos positifs, la Ville souhaite remercier une nouvelle fois la vingtaine de bénévoles qui contribue à la réussite de ce rendez-vous mensuel grâce à leur investissement, leur disponibilité et leur sourire.

Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez à vous renseigner auprès de Mademoiselle **Clémence PITIDDU** au **01 43 00 96 16**, poste 364.

La prochaine séance *Ciné-ma différence* aura lieu le **samedi 16 septembre** au Cinéma La Fauvette (21 av. Daniel Perdrigé, 93360 Neuilly-Plaisance) avec le film "*Moi moche et méchant 3*".

*Tarif unique : 3€

Le nombre de places en fauteuil roulant étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au 01 43 00 11 38.

Plus d'informations sur www.mairie-neuillyplaisance.com et sur www.cinemadifference.com



Mme **Katia PONCHARD**, Conseillère municipale déléguée au Handicap, une résidente de la Maison d'Accueil Spécialisé de Neuilly-Plaisance et son accompagnatrice.



Des bénévoles : **Martine DEGUITRE**, **Brigitte GRIMAUD**, **Katia PONCHARD**, **Ophélie REMUS**, **Aline GODIN**, **Véronique BOULMER**.



Succès fou au CMASC

Les adhérents aux cours de danses du CMASC se produisaient sur la scène de la Salle de Fêtes de Neuilly-Plaisance pour 2 spectacles exceptionnels devant près de 800 spectateurs.

Samedi 24 juin, c'est face à une salle comble que les danseurs des groupes adolescents et adultes présentaient leur spectacle sur la thématique de l'Art. En effet, il y avait entre autres, l'opéra représenté par "la Traviata" de VERDI, la sculpture par "Météores" de SAYCET et "Memories that you call" de ODEZSA, les arts graphiques rock par "Love me do" des BEATLES... c'est ainsi que 8 univers artistiques ont été dévoilés sous le tonnerre d'applaudissements du public.

Puis le **dimanche 25 juin**, les enfants ont, quant à eux, proposé un spectacle original des plus poétiques et sur la thématique du Petit Prince. Entre danse classique, claquettes et danse contemporaine et modern jazz, les 150 enfants présents sur scène n'ont pas manqué de charmer les spectateurs.



Agés de 4 à 12 ans les enfants se sont relayés sur scène et ont présenté 11 tableaux sur l'histoire du Petit Prince



Après un an de travail, les apprentis danseurs étaient heureux de présenter leur travail

Bravo aux jeunes prodiges nocéens !

concours internationaux, celui des "Clés d'or" et "Opus Yvelines".

En présence de **Vincent PUECH**, Directeur de l'École Municipale de Musique et de nombreux élus du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a remis de multiples prix ainsi que des places de cinéma. Chaque élève, novice ou expérimenté, a joué un morceau, montrant son talent, et toute la qualité des enseignements prodigués au piano, saxophone, violon ou à la flûte traversière.

Parents et professeurs ont donc eu le plaisir d'entendre, en Salle des mariages de la Mairie, des pièces de Schubert ou de Tchaïkovski. Tous les enfants ont eu à cœur de jouer leur morceau. Si certains les joueront à nouveau dans des Salons parisiens, nombreux sont ceux qui perfectionneront l'apprentissage de leur instrument l'année prochaine, à l'École de Musique Municipale.



Les lauréats de l'École Municipale de Musique

Comme chaque année, **Christian DEMUYNCK** a chaleureusement félicité les petits Nocéens de l'École Municipale de Musique. Le 16 juin dernier, il s'agissait tout particulièrement de relever la virtuosité avec laquelle les écoliers de notre ville ont brillé lors de deux

NOUVEAU CHANTIER SOLIDAIRE

Chaque année, le Service jeunesse organise des chantiers solidaires, sous l'impulsion de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjoint déléguée à la Jeunesse, dont le principe est de familiariser les jeunes avec le monde professionnel et ses exigences ; de développer leurs qualités d'altruisme et de leur permettre d'acquérir un "savoir-faire".

Cette année, le chantier a concerné 7 jeunes âgés de 15 à 18 ans.

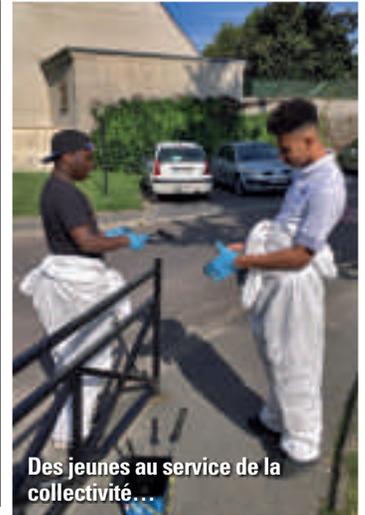
En collaboration avec les Services techniques municipaux, ils ont durant une semaine de juillet, rempli des missions de rénovation peinture, d'entretien d'espaces verts...

En contrepartie, ils sont partis en séjour du 22 juillet au

2 août encadrés par les professionnels du Service jeunesse, au camping du pont d'Alies (Aude).

Au programme, de nombreuses activités leur étaient proposées : Via ferata, Hydrospeed, Rafting, Canyoning...

Une juste récompense à leur travail au service de la collectivité !



Des jeunes au service de la collectivité...

L'expédition inédite des petits reporters du CME maternelle Paul Letombe

À l'initiative de Gwendoline NOËL, Directrice du CME Maternelle Paul Letombe, un projet très intéressant est né, celui du "Journal des petits reporters".

Objectif : produire un journal, ce qui implique la réalisation d'interviews, la rédaction d'articles ou encore la prise de photos.

Revenons alors sur une interview un peu spéciale... Celle de **Christian DEMUYNCK**, Maire de Neuilly-Plaisance. Munis de leurs carnets de notes et de leurs appareils photos, c'est de manière enthousiaste que les 21 journalistes en herbe se sont aventurés à la Mairie le 14 juin dernier.

L'interview a eu lieu en Salle des Mariages, lieu symbolique et impressionnant pour ces jeunes enfants qui ont malgré cela posé toutes leurs questions sans détour.

Cette journée s'est ensuite achevée par une visite de la Mairie et de ses différents services. Enfin, les carnets de notes bien remplis, il fut temps pour les jeunes reporters de quitter les

lieux et de s'atteler à la rédaction de cet article !

Plongez au cœur de cette entrevue en visionnant la vidéo sur le site Web de la Ville !



Les petits journalistes du CME Maternelle Paul Letombe interviewant M. le Maire

Formation BAFA

Fidèle à sa volonté de formation, la Ville de Neuilly-Plaisance soutient les Nocéens âgés de 17 ans et plus souhaitant travailler avec les enfants. Dans la continuité des deux sessions précédentes, des formations au BAFA sont à nouveau financées par la Ville et proposées pour des volontaires engagés et dynamiques. Les futurs animateurs seront formés à des thématiques aussi diverses qu'es-

sentielles, comme la connaissance des enfants, des adolescents, l'organisation d'activités ou la mise en œuvre de projets. Cette formation ouvre de nombreux débouchés, notamment au sein des services de la Ville qui peuvent offrir ensuite des contrats de travail sur une année scolaire renouvelable. Les Nocéens ayant suivi la formation seront ainsi amenés à travailler en fonction de leurs agendas et des besoins des différentes infrastructures.

Vous pouvez candidater en écrivant directement à Monsieur le Maire, au 6 rue du Général de Gaulle.

Plus d'informations et de précisions sur le site Internet de la Ville.

Intéressé(e) par le BAFA (Brevet d'Appétitude aux Fonctions d'Animateurs), retrouvez toutes les informations sur <https://bafa.ufcv.fr/Le-BAFA/Le-BAFA-c-est-quoi>

Retour sur un **DANCEFLOOR** aux saveurs tropicales



La dernière soirée Dancefloor + de 20 ans de Neuilly-Plaisance a accueilli près de 150 personnes !

Les Nocéens nombreux et en très grande forme le 1^{er} juillet dernier. Sur les musiques variées de DJ Alexandre, les participants n'ont pas quitté la piste d'une semelle et ont profité de la soirée jusqu'à la fermeture.

Pour ceux qui auraient raté cette soirée, pas de panique ! Nous vous concoctons un Dancefloor + de 20 ans aux petits oignons samedi 7 octobre. Et pour les plus jeunes, rendez-vous vendredi 6 octobre pour la Soirée Dancefloor Collégiens !



Wolfow

Trop Plein de Sons, ça cartonne !



Au mois de juin, deux groupes de Trop Plein de Sons ont fait l'actualité.

En effet, le dimanche 18 juin, le groupe **RED RECORD** se produisait sur la mythique scène du **BATACLAN** dans le cadre du **Festival EMERGENZA**. Ce dernier est reparti avec la 9^{ème} place au classement général mais a décroché le 1^{er} prix du public, la 2^{ème} place pour le meilleur show et le prix du meilleur bassiste. Une belle performance !

Le vendredi 30 juin, l'artiste passionné de musique rap, **WOLFLOW**, se produisait à Neuilly-Plaisance. Pendant près d'une heure et demie, WOLFLOW a partagé avec le public ses compositions inspirées de son expérience personnelle.

Pour connaître la programmation des concerts Trop Plein de Sons de la rentrée 2018 rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com

LA FIBRE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

L'installation de la Fibre se poursuit à Neuilly-Plaisance.

Les NRO (Nœuds de Raccordement Optique) sont terminés et seront mis en service en septembre.

Prochainement, 28 armoires (points de mutualisation), sur 38 seront également

mises en service à la même période, les 10 dernières devant l'être d'ici la fin de l'année.

Puis, après une période légale de "gel" de commercialisation, celle-ci sera proposée courant décembre 2017.

Tout ceci ne concerne pas les pavillons desservis en aérien, pour lesquels des études sont à mener.

Les lères études de mise en place auront lieu en 2018 et les mises en service par zones auront lieu à la mi-2018.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite des opérations.



Mouhamet TOURE
Conseiller municipal délégué
aux Nouvelles Technologies
de l'Information et de la
Communication.



Pour savoir si vous êtes éligible, connectez-vous à l'adresse internet suivante :
<https://www.sfr.fr/box-internet/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre.html>
et laissez-vous guider...

AU SERVICE DES ADMINISTRÉS...

Pour rappel, («Les Echos» n° 206, mars /avril 2017 p.5 et 6) depuis le 28 février dernier, la Préfecture de Seine-Saint-Denis a demandé à la ville de prendre en charge, sur un seul et unique dispositif informatique, les demandes de Cartes nationales d'identité en plus des Passeports. L'Etat, malgré plusieurs interventions du Maire, a refusé la dotation d'un poste informatique supplémentaire, limitant ainsi les capacités de la commune et allongeant considérablement la durée d'obtention d'un rendez-vous pour demander l'un de ces titres d'identité.

Par ailleurs, chaque année, de nombreux administrés attendent souvent le dernier moment pour renouveler ces précieux documents avant les vacances estivales.

Christian DEMUYNCK a donc souhaité que le Service des Affaires générales se mette collectivement à la disposition des Nocéens par un dispositif exceptionnel de traitement des demandes.

Cette procédure a débuté le 2 mai pour se terminer le 20 juin.

Pendant plus d'un mois, 11 agents ont fait face au surcroît des demandes des administrés en rallongeant considérablement leurs journées de travail en soirée et n'ont pas hésité à revenir les dimanches. L'équipe municipale félicite son personnel pour son sens du service public. Grâce à la mise en place de ce dispositif, les délais d'obtention de ces documents sont passés à 15 jours, ou 3 semaines, contre 2 à 3 mois dans les autres communes, à la grande satisfaction des Nocéens concernés.



LA FÊTE DU PARC, UN RENDEZ-VOUS TOUJOURS AUSSI ATTENDU !



LA

FÊTE
DU PARC
ÉDITION

Samedi 24 juin se déroulait la traditionnelle **Fête du Parc** qui annonçait avec un peu d'avance les vacances !

Lors de cette journée, les visiteurs ont pu participer à de nombreuses animations telles que la balade à poneys, les ateliers créatifs, les jeux de foire, les structures gonflables, le parcours aventure, la tour d'escalade de 8 mètres, le saut en chute libre, la tyrolienne de 60 mètres... de quoi ravir les petits comme les grands !

Voici un retour en images de cette journée pleine d'émotions.



Séance de danse collective avec le public



Séance photo avec les mascottes

Fête DU Vainc

ON 2017



Saut en chute libre de 6 mètres



Balade à poney



Démonstration de danse
par l'Association ARABESQUES



Jeux en bois géants



Dégustation du menu rôtiiserie



Parcours d'agilité et de force



Parcours suspendu



Course de drones



Concert du groupe
"Meechah Fred and the sound Citizen band"



Visite du Potager à Partager



UNE RENTRÉE EN FÊTE AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la ville de Neuilly-Plaisance vous propose de prolonger les vacances à l'occasion de la Fête de la Rentrée des Associations qui se déroulera le samedi 9 septembre 2017 de 11h30 à 21h sur la Prairie du Parc des coteaux d'Avron.

Vous ne savez pas encore quelle activité culturelle ou sportive pratiquer ? Pas de panique, une quarantaine d'associations et les Services municipaux

vous donnent rendez-vous pour une journée de découverte et d'inscriptions.

Toute la journée de nombreuses animations vous attendent :

11h30 : ouverture du parc

De 11h30 à 19h : inscriptions sur les stands des associations et des services municipaux. Mais aussi : maquillage pour les enfants, initiations, balades en poneys, activités pour les 0-3 ans, jeux de foire, ateliers de créations...

12h : nous vous donnons rendez-vous pour l'apéritif de bienvenue. Pour celles et ceux qui souhaitent se restaurer sur place, l'espace restauration vous proposera toute la journée un barbecue géant.

18h : le traditionnel bœuf à la broche sera servi accompagné d'un aligot préparé sur place. Ouverture de la soirée dansante.

Bœuf à la broche et aligot - 6 € la part

Samedi 9 septembre 2017 à partir de 18h

Prairie du Parc des coteaux d'Avron

Coupon à retourner en Mairie au Service communication

6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance

avant le mercredi 6 septembre 2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Nombre de parts (.....x6 €) :

Chèque à l'ordre d'APACLES

Des animations, des services et des nouvelles idées !

Voici le nouveau programme de la **Bibliothèque Municipale**

En plus des nouveautés en livres, presse et documents, l'équipe de la Bibliothèque "Guy de Maupassant" vous propose, tout le long de l'année, de nombreuses animations pour tous les âges et tous les goûts.

**++ VOTRE
BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE DE PLUS
EN PLUS CONNECTEE**

A partir du 26 septembre découvrez un nouveau portail, un catalogue consultable en ligne ou sur place, une offre numérique avec des abonnements à la presse magazine, le prêt de tablettes...

Vous retrouverez notamment, le festival Hors limites, le Salon du Polar, de nombreuses expositions et des rencontres programmées avec des auteurs, des conférenciers... et bien sûr les animations phares de la Bibliothèque :

- l'Écrivain public
- les Ateliers de Jo (nouvelle formule)
- les Ateliers d'écriture - 8/12 ans
- Le Club des Ados
- le Comité de lecture avec son apéro littéraire
- le Club des 4/6 ans
- l'Heure du conte
- les Bébé lecteurs
- des cours d'informatique et d'initiation à Internet

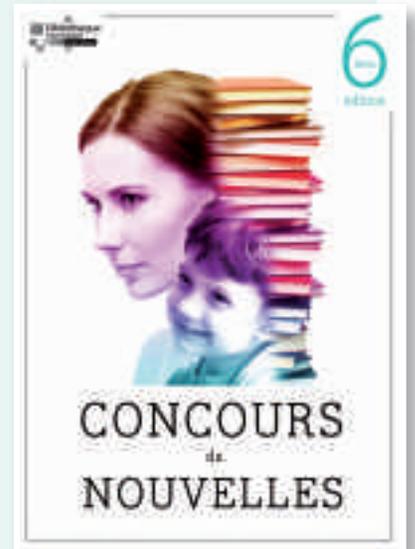
Concours de nouvelles : dernière ligne droite !

Ecrivain en herbe ou chevronné, c'est encore le moment de sortir de l'ombre !

Lancé en juin dernier, vous avez jusqu'au **13 septembre 2017 minuit** pour participer à la 6^{ème} édition du concours de nouvelles :

- Catégorie Adultes (à partir de 18 ans) :
Thème libre
- Catégorie Enfants / Jeunes (moins de 18 ans) :
Thème "**Donner une seconde chance à la Planète...**"

Pour nous envoyer ou déposer vos textes, plusieurs solutions : par mail (concours.nouvelles2017@mairie-neuillyplaisance.com), par internet via le formulaire accessible sur le site de la ville ou sur une clé USB à déposer directement à la Bibliothèque municipale. Alors, à vos plumes, de nombreux lots à gagner. **Nous attendons "de vos nouvelles" avec impatience !**



"L'extraordinaire voyage en cartes postales"



Découvrez plus de 200 cartes postales anciennes originales exposées jusqu'au 2 septembre (accès libre et gratuit).

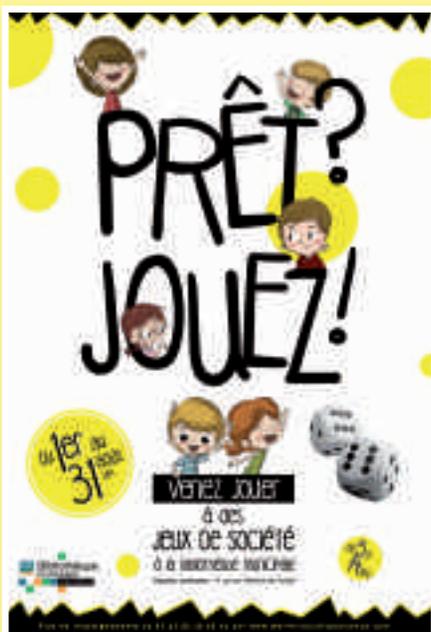
Prolongeons ce voyage avec vous et vos souvenirs avec l'opération "**Faites-nous voyager !**"

Oui, faites-nous profiter aussi de vos merveilleux paysages, vos rencontres ou encore vos coups de cœur en envoyant votre carte postale à l'attention de la Bibliothèque Guy de Maupassant (11 rue du Général de Gaulle, 93360 Neuilly-Plaisance). Les meilleures seront exposées à la rentrée de septembre !

PRÊT ? JOUEZ !

Durant tout le mois d'août venez jouer aux jeux de société à la Bibliothèque municipale.

Jeux de cartes, jeux de stratégie ou encore jeux de lettres... des moments conviviaux, de partage et de rires garantis !



Les coups de cœur de l'été...

Des bibliothécaires et du comité de lecture sont à votre disposition jusqu'au 2 septembre. Découvrez les 189 romans, albums, BD sélectionnés par l'équipe de la Bibliothèque ! Des choix surprenants et dépayés pour de vraies lectures d'été.



Le catalogue spécial "Coups de cœur de l'été" est disponible à la Bibliothèque et sur le site de la ville.

Conférence Internet : "sécuriser vos données personnelles"

Téléphone, ordinateur, tablette : vos données personnelles ne sont pas assez protégées ! Internet est-il dangereux ? Nos ordinateurs sont-ils vulnérables ?

Venez poser toutes vos questions à Monsieur Stella – Nocéen et expert en sécurité informatique qui tentera d'y répondre samedi 16 septembre à 17h.

Animation ADO

Le 27 septembre à 18h à la Bibliothèque, la librairie «Les Jours heureux» fait une présentation des nouveautés littéraires de la rentrée. Accès libre et gratuit à tous les ados !

**Retrouvez tous les détails du programme
sur www.mairie-neuillyplaisance.com**

ISSA DOUMBIA À NEUILLY- PLAISANCE LE 15 OCTOBRE 2017 !



La Ville de Neuilly-Plaisance et UNDERSHOW PRODUCTION en accord avec AW et Fred Bauer présentent **ISSA DOUMBIA "1^{ère} CONSULTATION"**.

On est toujours dans la retenue lors de sa première consultation chez le psy.

Issa, lui, se laisse aller à l'exubérance et se déchaîne au travers de personnages plus délirants les uns que les autres pour nous livrer une partie de lui-même...

Venez découvrir la schizophrénie d'Issa le temps d'une consultation épique remboursée (ou non) par la Sécurité Sociale.

**Rendez-vous
à la Salle des Fêtes
le dimanche 15 octobre 2017
à 16h.**

Infos et réservations au 01 84 16 15 52 ou dans les réseaux Fnac, Carrefour, Magasins U, Intermarché, Géant, FranceBillet.

Tarifs :

- PLEIN TARIF : 39 €
- TARIF SENIORS : 35 €
- TARIF HABITANT NEUILLY-PLAISANCE : 35 €
- TARIF -12 ANS : 30 €

INSCRIPTIONS GROUPEES : LA RENTRÉE EN TOUTE TRANQUILLITÉ !



Mercredi 30 et jeudi 31 août 2017 de 10h à 19h, la ville mutualise ses services pour proposer aux Nocéens un seul et même lieu d'inscription pour toutes les activités de la rentrée : sportives et culturelles, centres de loisirs, activités extrascolaires... Nous vous donnons rendez-vous à la Salle des Fêtes !

Pendant deux jours, nous vous invitons à venir rencontrer les équipes de la Bibliothèque municipale, du Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC), du Foyer de l'Amitié - L'Escapade, du Centre Municipal de l'Enfance (CME), du Service Jeu-

nesse, de la Restauration scolaire, du Service des Sports, de l'Ecole municipale de musique et des Etudes surveillées. Vous pourrez ainsi prendre connaissance des différents services municipaux qui vous sont proposés tout au long de l'année.

**Retrouvez toutes les informations
sur www.mairie-neuillyplaisance.com
ou par téléphone 01 43 00 96 16.**

L'ÉTÉ POUR TOUS SUR LES BORDS DE MARNE

Récemment installé Place Montgomery, le **“Snack des Bords de Marne”** vous accueille pour une pause déjeuner ou un verre entre amis, dans un environnement agréable et convivial. Vous y dégusterez des salades, des sandwiches, des barbes à papa ou encore des crêpes. Aussi, vous pourrez venir vous détendre sur l'un des transats mis à votre disposition. **Le Snack est ouvert jusqu'au 30 septembre, du lundi au jeudi de 11h30 à 20h et du vendredi au dimanche de 11h30 à 22h.**

Château gonflable, toboggan géant, parcours d'obstacles ou encore trampoline, **“le Monde des enfants”** propose aux en-

fants plusieurs **structures gonflables** sur lesquelles rires, amusement et souvenirs inoubliables sont garantis ! **Du 9 août au 30 septembre de 14h à 20h, sur la Place Montgomery.**

Les plus gourmands pourront se rendre à **“La Guinguette à glaces”** pour déguster de délicieuses glaces artisanales. **Retrouvez votre glacier jusqu'au 30 septembre inclus à l'entrée de la voie Lamarque-RER (lundi, mardi, jeudi de 15h30 à 19h30) et sur les Bords de Marne (mercredi, vendredi, samedi, dimanche de 14h30 à 19h30).**



La Guinguette des glaces



Structure gonflable pour les enfants

SAMEDI
• 9 SEPTEMBRE •
DE 11H30
À 21H

LA Fête DE LA Rentrée
ÉDITION 2017

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON
NEUILLY-PLAISANCE

Championnats de France d'aviron : UNE NOCÉENNE MÉDAILLÉE !

Les championnats de France d'aviron, catégorie J16 (cadets), J18 (Juniors) et U23 (- de 23 ans), ont eu lieu les 7, 8 et 9 juillet, sur le Lac des Dagueys, à Libourne (Gironde), rassemblant près de 1.900 rameurs répartis en 490 bateaux, issus de 130 clubs.

A cette occasion, **Joséphine VILCOQ**, Nocéenne de 15 ans et sa coéquipière **Carla MARTINEZ** du club "l'Encouragement SESN" (Société d'Encouragement du Sport Nautique) ont obtenu la médaille de bronze dans la catégorie J16F2, derrière l'Aviron Strasbourgeois et la paire d'Aix-les-Bains.



Josephine VILCOQ à gauche et Carla MARTINEZ, à droite

C'est à l'issue d'épreuves régionales éliminatoires et après avoir remporté les championnats de zone Nord-Ouest que ces dernières, dans un bateau long

en pointe sans barreur (appelé communément "pair-oar"), s'étaient qualifiées pour le rendez-vous national.

FOOTBALL : un jeune Nocéen signe avec un club pro !

Le 29 juin, le jeune **Anthony MAASSRY** a signé un contrat professionnel de football avec le FC Sochaux Montbéliard, en présence de **Dominique PIAT**, Conseiller municipal délégué aux Sports.

Agé de 13 ans, celui-ci évoluait jusqu'alors au club de Neuilly-Plaisance FC, qu'il a rejoint l'année dernière en provenance de la section football de NPS.

"C'est dans ce club que j'ai commencé le foot, à 6 ans. L'ambiance y était bonne mais j'en suis parti pour rejoindre des copains. Mon frère Georgio y est toujours entraîneur.", dit Anthony.

Celui-ci, qui évolue au poste de gardien de but, a franchi toutes les étapes de sélection en partant du district du 93 où ils étaient 2000 au départ !



Assis, Anthony MAASSRY à gauche et Dominique PIAT, à droite, à la signature du contrat.

En septembre, il rejoindra le CREPS de Reims en "Sports Etudes" pour 2 ans car il est trop jeune pour intégrer dès maintenant le Club de Sochaux avec lequel il a signé un contrat d'une durée de 5 ans.

Son impression à la signature ?

"Je réalise mon rêve d'être recruté par une équipe professionnelle, surtout celle de Sochaux dont je suis le parcours et les résultats.

Je remercie M. BOIMET, mon coach.", conclut Anthony. Il faut dire que ce dernier a de qui tenir puisque son frère et son père ont joué dans un club pro au Liban !

FOYER DE L'AMITIÉ "L'ESCAPADE"

Chers adhérents du Foyer de l'Amitié "l'Escapade", profitez des nombreuses animations et sorties du mois de septembre :



7/09 : La cueillette "Chapeau de paille" à COMPANS

Retrouvez le plaisir de la cueillette de produits du terroir dans une ambiance conviviale et constituez un magnifique filet garni !

Tarif : 9 €

Du 5 au 15/09 : Séjour en Haute Savoie à SIXT à l'hôtel "Le Choucas"*.**

Dans un hôtel idéalement situé au cœur d'un paysage sauvage, participez à de superbes excursions, dégustations de produits régionaux et soirées animées...

Tarif : 620 € (en pension complète, hors transfert Paris Anancy ou Cluses aller et retour).

14/09 : Journée en Val de Loire à SULLY-sur-LOIRE.

Charmante cité inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Découvrez l'histoire de son fleuve, sa faune, sa flore ainsi que les célèbres bornes ligériennes.

Tarif : 63 € (visites guidées, déjeuner et transport en autocar).

21/09 : La dernière distillerie artisanale d'Ile de France à Poissy.

Saisissez l'opportunité de découvrir la dernière distillerie artisanale de notre région et la doyenne des liqueurs nationales.

Tarif : 18 € (entrée aux ateliers, guide et transport en autocar) - places limitées.

Pétanque ! Tous les après-midi du mois d'août - Ambiance conviviale assurée ! (sous réserve d'une météo favorable).

Pour consulter le programme détaillé, rendez-vous directement au Foyer (12 rue du Gal. de Gaulle) ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com



TÉLÉASSISTANCE : UN DISPOSITIF SOLIDAIRE ET ACCOMPAGNÉ !

Depuis plusieurs années, la ville a mis en place un service de Téléassistance en faveur des Seniors (plus de 65 ans) ou des Nocéens porteurs d'un handicap.

Le tarif mensuel pratiqué pour bénéficiaire de cette offre s'étend de 0 à 21 euros en fonction des revenus des personnes utilisatrices afin qu'aucun Nocéen ne soit exclu du dispositif.

Les personnes qui en sont aujourd'hui bénéficiaires sont au nombre de 122.

Par ailleurs, la ville a prévu un ac-

compagnement et un suivi pour les personnes concernées qui sont seules ou isolées.

Ainsi, lorsque celles-ci utilisent leur téléassistance, la Société "Sécuritas", gestionnaire du service 7/7 j et 24/24h, intervient et contacte les "personnes à prévenir".

Si elles ne sont pas joignables, le Centre "Sécuritas" appelle la Mairie qui prévient alors la Police municipale, pour intervention immédiate.



Pour toute information sur le dispositif, contactez le CCAS : 01 46 00 96 16

INSCRIVEZ-VOUS À L'ÉDITION 2017-2018 DE L'OPÉRATION BABY SERVICE

Réservé aux Nocéens, ce dispositif gratuit et novateur a pour objectif de mettre en relation des parents en recherche de solution de garde pour leur(s) enfant(s), et des baby-sitters que ce soit pour des actions ponctuelles ou régulières. Ainsi, pour répondre à ce véritable engouement, aussi bien du côté des familles que des baby-sitters, la ville réitère dès la rentrée l'opération.

La Ville de Neuilly-Plaisance joue un rôle de relais et n'intervient pas dans la relation contractuelle entre les parents et les baby-sitters mais réalise régulièrement un suivi auprès des inscrits afin de s'assurer du bon respect des obligations.

Cette opération vous intéresse ? Trois rendez-vous possibles :

- **Le samedi 9 septembre**, lors de la Fête de la Rentrée des Associations (sur la prairie du Parc des coteaux

d'Avron) au stand du Service Jeunesse de 11h30 à 19h, baby-sitters et parents pourront être informés des conditions de participation.

Rencontres entre les baby-sitters et les parents :

- **Le vendredi 15 septembre de 18h à 21h** à la Bibliothèque municipale (11 rue du Général de Gaulle),
- **Le samedi 16 septembre de 14h à 16h30** au Parc Kennedy (avenue du Président Kennedy).



Pour toute inscription ou information sur le dispositif contactez le Service Jeunesse au 01 43 00 46 81 ou par mail à : contact@mairie-neuillyplaisance.com

6^{ème} édition du "Recrutement express"

Le "Recrutement express" de Neuilly-Plaisance, toujours aussi apprécié, donne l'opportunité à tous de passer des entretiens avec des recruteurs en direct.

La dernière opération qui a eu lieu le 5 juillet dernier à la Salle des Fêtes a comptabilisé près de 100 candidats, 7 personnes recrutées et plusieurs profils en attente d'un second entretien.

Pour retrouver la liste des postes encore à pourvoir, rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Un des entretiens de recrutement le 5 juillet dernier

TRAVAUX DES ÉCOLES

Comme chaque année, des travaux estivaux sont effectués dans les établissements scolaires de la ville.

Voici les principaux (à la mi-août, date de parution du Bulletin).

Groupe scolaire VICTOR – HUGO :

- Création d'une salle d'activités
- Remplacement des portails

En élémentaire :

Elémentaire VICTOR HUGO :

- Peinture des couloirs.

Elémentaire du CENTRE :

- Installation d'un Tableau Numérique Interactif (TNI)

Elémentaire JOFFRE :

- Installation d'un TNI

Elémentaire CAHOUETTES :

- Mise en peinture de plusieurs classes
- Installation d'un TNI

Elémentaire BEL AIR :

- Installation d'un TNI

Elémentaire HERRIOT :

- Pose d'un panneau clignotant : "Danger enfants".

Maternelles :

Maternelle DOUMER :

- Cuisine : réaménagement, mobilier et électroménager

Maternelle LETOMBE :

- Installation d'un TNI
- Réfection du sol

Maternelle BEL AIR :

- Installation d'un TNI

Maternelle FRAPIE :

- Remplacement des menuiseries extérieures

Maternelle FOCH :

- Installation d'un TNI



Remplacement du portail Elémentaire Victor Hugo.



Groupe scolaire Victor-Hugo : fresques sur la salle d'activité.



Elémentaire Cahouettes : travaux de peinture.



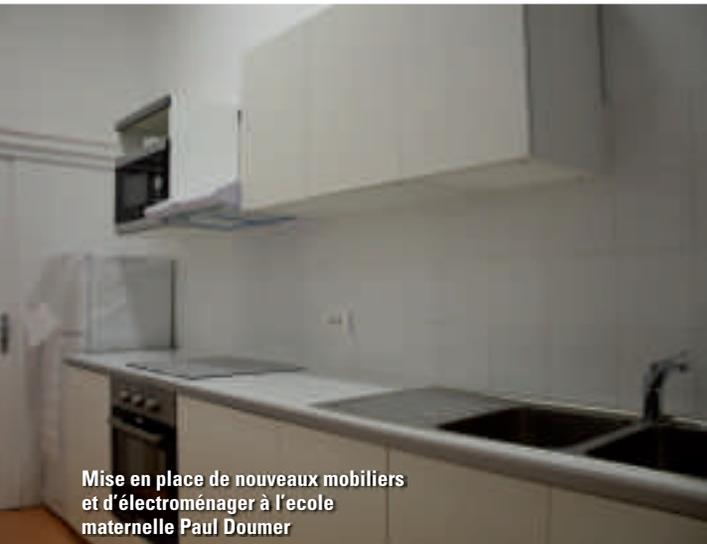
Mise en peinture du couloir de l'école élémentaire Victor Hugo.



Elementaire Ecole du Centre-Fresque
Aigle en finition



Groupe scolaire Victor-Hugo.



Mise en place de nouveaux mobiliers
et d'électroménager à l'école
maternelle Paul Doumer



Maternelle Frapié :
menuiseries extérieures.

UN NOUVEL "OCTOBRE ROSE" A NEUILLY-PLAISANCE

Depuis 13 ans, le mois d'octobre est celui de la mobilisation internationale contre le cancer du sein.

L'opération "Octobre rose" est dédiée à l'information, la prévention et la recherche sur cette maladie.

Cette année encore, à l'initiative de **Corinne DOMINGUEZ**, Maire-Adjoint délégué aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Santé, au Handicap et à la Petite enfance, la campagne sera relayée par les supports de communication municipaux.

Par ailleurs, la mairie sera de nouveau illuminée en rose durant cette période.



Les bénévoles de l'association "**Horizon Cancer**" quant à eux, apporteront une aide morale, administrative, juridique et financière aux personnes malades ou à leur famille.

Par ailleurs, l'antenne de Neuilly-Plaisance tiendra un stand d'information et de vente de petits bijoux en forme de ruban rose à porter en signe de soutien à cette campagne "Octobre rose", au marché du Centre, le dimanche 8 octobre de 9h à 13h sur l'emplacement "Mairie".

Celle-ci sera également présente à la Résidence des Pins, avenue du Maréchal Foch, le vendredi 6 octobre, de 10h à 12h30. Le produit de ces ventes sera intégralement reversé au profit des personnes touchées par la maladie.

LE "MILLE-PATTES" ORGANISE LE RALLYE DES 30 ANS

A l'occasion de ses 30 ans, le "Mille-Pattes" (association de randonneurs de Neuilly-Plaisance) vous invite à participer à un rallye pédestre dans la ville.

Le dimanche 24 septembre, venez découvrir ou redécouvrir des sites importants de notre commune en vous amusant.

Par équipes de 4, 5 ou 6, vous suivrez un itinéraire marqué sur la carte et devrez répondre à des questions situées sur des bornes, tout au long du rallye. Il y aura deux parcours, l'un le matin en centre-ville (environ 4 km) et l'autre l'après-midi sur le Plateau (environ 4km).

Possibilité de barbecue le midi (sur inscription uniquement) : enfants de 5 à 12 ans : 5 € ; adultes et enfants de plus de 12 ans : 10 €.

Déroulement de la journée :

- 9h Rdv : au stade de Neuilly-Plaisance
- 9h15 - 9h45 : Départ des équipes.
- 12h : Fin du parcours et courte randonnée vers le lieu du barbecue.
- 12h30 : Barbecue.
- 14h Rdv : place Stalingrad et départ des équipes pour le parcours du Plateau.
- 16h : Fin du Rallye
- 16h30 : Résultats et récompenses.

Inscrivez-vous nombreux au Rallye ! (bulletin ci-joint ou à télécharger sur le site du Mille-Pattes - <http://www.mille-pattes-np.com/>.)

Bulletin d'inscription au Rallye des Trente Ans

à renvoyer à Mille-Pattes

2ter rue des Champs 93360 Neuilly-Plaisance

NOMS	Prénoms	Adresses	Tel portable

s'inscrit (vent) au Rallye des Trente Ans

Si inscription isolée : je souhaite faire équipe avec :

Facultatif : inscription au barbecue de midi (attention nombre de places limité)

nombre d'adultes ou d'enfants de plus de 12 ans : 10 € x =

nombre d'enfants (5 - 12 ans) : 5 € x =

Total € à régler à l'inscription **par chèque à l'ordre du Mille-Pattes**

ATTENTION : l'inscription au barbecue ne sera validée que si elle est accompagnée du règlement et reçue avant le 18/09/17

Mille-Pattes Randonneurs de Neuilly-Plaisance
2 ter rue des Champs 93360 Neuilly-Plaisance <http://www.mille-pattes-np.com>
contact : millepattes.neuillyplaisance@gmail.com
tél : 06 60 76 70 60

L'ATELIER DE PLAISANCE SCULPTURE



L'APS ouvrira ses portes le VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017 pour vous faire participer à ses diverses activités de sculpture d'après des MODELES VIVANTS dans la salle située au 1^{er} étage du CMA, 44 avenue des Fauvettes.

L'association organise des COURS AVEC PROFESSEUR ET MODELE le vendredi après-midi et le samedi matin et avec MODELE uniquement le mercredi après-midi ainsi que des ateliers libres.

Par ailleurs, des stages de ferronnerie et de travail de la pierre sont proposés en cours d'année aux adhérents.

L'atelier de Plaisance Sculpture sera présent lors de la rentrée des associations du 9 SEPTEMBRE.

Les tarifs pratiqués sont très avantageux et une PERIODE D'ESSAI de 4 cours avec modèle et professeur est organisée pour 50 €, déduits en cas de poursuite de l'activité !

L'inscription en cours d'année (selon les places disponibles) est calculée au prorata.

Site web :
<http://www.atelier-plaisance-sculpture.com>

"DEMAIN, EN MIEUX" GRÂCE A L'HYPNOSE !

Valérie GALY, Nocéenne depuis plus de 10 ans, est praticienne en hypnose.

"Mon premier métier, dans le management, n'avait rien à voir avec ma profession actuelle mais je suis venue à l'hypnose après une expérience personnelle au cours de laquelle j'ai pu mesurer les bénéfices extraordinaires offerts par cette pratique", dit Mme GALY.

C'est ainsi que cette dernière a décidé de suivre deux formations diplômantes, l'une en hypnose ériksonienne au sein de l'Arche, l'une des meilleures écoles d'hypnose françaises, et l'autre en hypnose holistique auprès de Dolfino (école québécoise).

"L'hypnose s'appuie sur les incroyables capacités de flexibilité de notre in-

conscient pour provoquer les changements nécessaires à l'amélioration de notre vie.", poursuit Mme GALY.

En effet, l'état d'hypnose permet de mobiliser ses ressources intérieures afin d'œuvrer au changement des comportements comme l'addiction au tabac, la dépendance à la nourriture ou à l'alcool ; de gérer des situations de stress ou de peur, mais aussi des pathologies chroniques (fatigue) ou douloureuses (migraines)...

L'hypnose permet encore d'améliorer ses relations familiales, professionnelles ou amoureuses ; la confiance en soi ; la concentration et les performances sportives.

Elle permet également de faire prendre conscience aux enfants (à partir de 8 ans) et aux adolescents, de leurs capacités.



Les séances d'une heure trente environ sont menées chez la praticienne qui se déplace aussi à Neuilly-Plaisance et dans les villes voisines.

Contact :

Valérie GALY
87 bis avenue Carnot
06 10 64 92 15
vgaly@demainemieux.com

OUVERTURE D'UN "COFFEE-LOUNGE"

La boulangerie-pâtisserie-chocolaterie "*Aux délices de Plaisance*", dont les spécialités sont la baguette tradition, le pain de campagne, les pains spéciaux, et les "Croc TV", innove !

En effet, à l'occasion de ses 25 ans, (il ouvrit ses portes en avril 1992), l'établissement prévoit l'ouverture d'un "Coffee-Lounge" !

A partir du 1^{er} septembre, **Brigitte et Christophe NOEL** proposeront à leur clientèle une dégustation sur place ou à emporter de café et boissons chaudes, jus d'orange frais pressé, des viennoiseries, des sandwiches et des pâtisseries.

Il y aura également des formules petit-déjeuner et déjeuner, et les clients qui le souhaitent pourront se détendre au salon l'après-midi, en savourant leur "encas".

Contact :

Boulangerie "Aux délices de Plaisance"
19 rue du Général de Gaulle
01 43 00 11 43





Bonjour,

Je voulais
vous remercier

pour l'excellente journée que j'ai passée le 24 juin, à l'occasion de la Fête du Parc, en compagnie de mon mari, de mes deux fils et d'une amie de province.

Le site du Plateau est vraiment exceptionnel, avec l'espace du "potager à partager" à tel point que j'ai demandé à mon amie si c'est comme cela qu'elle imaginait la Seine-Saint-Denis !

L'évènement était, comme chaque année, très bien organisé et nous avons particulièrement apprécié les courses de drones, les structures d'évolution et les spectacles musicaux.

Merci pour votre appréciation particulièrement élogieuse.

En parallèle de votre courrier, voici quelques commentaires laissés sur la page Facebook de la Ville concernant la Fête du Parc.

«C'était super... toujours bien organisée... toujours le sourire... merciiii à toutes et tous»

«Encore merci, une belle journée pleine d'activités et un personnel de qualité !»

«C'était super. Belle organisation, beaucoup d'investissement. Merci. Le paradis pour les enfants !»

«Vous êtes super beaux et surtout extrêmement efficaces BRAVO pour cette fête du parc une excellente réussite»

«Merci Neuilly-Plaisance pour ces rassemblements»

«C'était top mes 2 grands se sont éclatés...»

«Encore une belle journée...»



Bonjour. Je constate régulièrement des dépôts sauvages d'encombrants, souvent aux mêmes endroits dans la ville et notamment dans l'un des secteurs de la Ville

dans lequel je réside.

Serait-il possible de poser des panneaux "Dépôt d'ordures interdit", comme cela existe ailleurs ?

C'est effectivement un problème que connaissent la plupart des villes et qu'il est difficile d'empêcher totalement !

Il est préférable, à la pose de tels panneaux, l'implantation d'un dispositif de caméras, spécifique à ce problème.

Celle-ci est à l'étude.

Par ailleurs, de fréquents rappels des bons comportements sont effectués, notamment dans le Bulletin municipal, faisant appel au sens civique de chacun.

De plus, une campagne de communication pour lutter contre les incivilités sera engagée très prochainement.

Il est à signaler que les agents des Services techniques effectuent des passages réguliers pour ramasser ce type de dépôts intempestifs et diminuer au maximum les nuisances qu'ils occasionnent.

A ce propos, les Nocéens sont invités à appeler l'"Urgence Voirie" lorsqu'ils constatent de tels dépôts sur la voie publique.

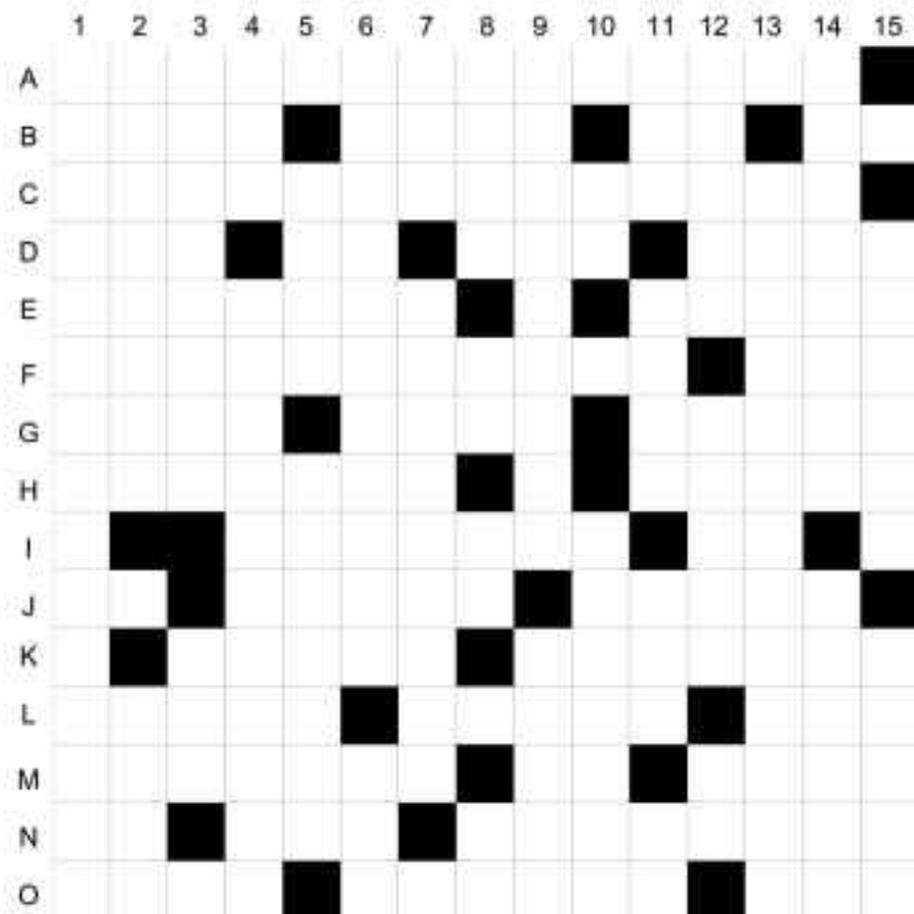
Pour rappel, le numéro est le suivant : **01 43 00 55 00** (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15).

En dehors de ces horaires il est possible de joindre la Mairie au **01 43 00 96 16**.

Pour rappel encore, le ramassage des ordures extra-ménagères est effectué les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois et le calendrier est consultable sur le site de la ville.

Les dépôts doivent être effectués en quantité raisonnable, en veillant à ne pas encombrer les trottoirs (à sortir la veille au soir de la collecte).

Considéré comme une contravention de 3^{ème} classe, le dépôt sauvage d'ordures pourra être sanctionné par une amende forfaitaire de **68 euros** ou d'une amende forfaitaire majorée de **180 euros**. Si les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage la contravention forfaitaire sera de 4^{ème} classe pour atteindre **135 euros** ou **375 euros** majorée.



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- 1 Destructeur du Temple de Salomon.
- 2 Tape sur le système - Entrée en Espagne - Note haute - En Seine-Maritime.
- 3 Sous l'Ancien Régime, désignait des juges et des financiers (trois mots).
- 4 Comte chantant - Carat en bref - Consolée par Calaf dans Turandot - Tambouille.
- 5 Assurent des relations - Née Rostopchine.
- 6 Dispense fiscale - Empereur du Japon.
- 7 Invention populaire des Lumières - Un film avec Romain Duris - Écoutes.
- 8 Ville du Limbourg - Aérée.
- 9 Concernent le dessous des yeux - Idée fixe d'éclaircir
- 10 Donne le choix - Cépages - Majoration de prime
- 11 Touchées - Précèdent les dimanches.
- 12 Chemin de fer urbain sur le retour - Femme de lettre - Institut d'Études Administratives.
- 13 Pièces britanniques - La Suisse en plaque - Déserts de pierres.
- 14 C'est à dire en bref - Vit - Veules.
- 15 Dieu gaulois - On y trouvait l'une des Sept merveilles du Monde - Direction.

Verticalement

- A Science du tout petit.
- B Coupe l'appétit - Traversent le village, quadrillent la ville.
- C Capitale du 1H - Vidait les nefs en sens inverse.
- D Adresse web - Drôles de zèbres.
- E Présentation par Pilate, avec homo - Verts ou grosses.
- F Est à la recherche du temps passé - Temps chaud.
- G Riches ornements - Rémoises ou Sparnaciennes.
- H Face à face - Magistrat de Van Gulik - Ligne spécialisée - Potentiel hydrogène.
- I Perversion urino-érotique - Unité de poids chez les anciens Hébreux.
- J Refait - Volées.
- K Mieux connue que sa voisine - Se veut toujours en pointe - Partie du violon - Sigle européen.
- L Rideau - Le livre - Art acéphale.
- M Arbres à vessies.
- N Examine à nouveau - Obtenus après campagne.
- O Mettre à niveau - Passe au crible.

SUDOKU :

	4				6		
			6		2	4	8
				2			3
	5		1				6
6		7			8		
1	3			4	8		8
9		8	3		4		5
	6			8	7		
	7	1					

Solutions du précédent numéro

6	9	1	2	4	3	5	8	7
7	3	8	9	6	5	4	2	1
5	4	2	8	1	7	3	9	6
8	1	5	4	3	6	2	7	9
9	7	3	5	2	8	1	6	4
2	6	4	7	9	1	8	5	3
3	2	7	6	8	4	9	1	5
4	8	6	1	5	9	7	3	2
1	5	9	3	7	2	6	4	8



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- Giulia NDJANTCHA
- Joey NAVARRE
- Shamsudin LAGOUTTE
- Margaux DUCHAND
- Olivia CHARVET
- Claudia METALLIER ROLHION
- Augustin HANNOIRE
- Aleksa BRANKOVIC
- Patrick ZIELINSKI
- Joy LAIGLE SOETINCK

- Dachline PIERRE
- Ivy CATHERINE
- Rayan DJOUZI
- Clara VAISSE
- Daria GUTU
- Alexandre PIOT
- Jannah DOUCOURE
- Wei-Chiao CHAN
- Oliver HALFEN
- Camilo BOUBET
- Liv PAYET
- Ornella IMMOUN
- Emma BONNIN

- Julia DEGRÉMONT
- Mehdi ASSADIPOUR
- Iris DUFUS
- Mylène CALABRO

• MARIAGES

- Monsieur Yassine OUACHANI et Madame Wiem KNIS
- Monsieur VANDENBROUCK et Madame ADATTE
- Monsieur BOURGEOIS et Madame MUTZIG

- Monsieur THORAL et Madame SIMOES

• DÉCÈS

- Donato TENAGLIA, 92 ans
- Colette AGUTTE veuve DE LAUNE, 85 ans
- Berthe MORVAN épouse RENAUD, 92 ans
- Odile BICHON, 83 ans
- Célestino NOGUEIRA ANDRADE, 72 ans

- Madeleine BALS veuve DELEURME, 87 ans
- Philippe DÉPRUNEAUX 79 ans
- Eliane LIJOUR épouse ROZÈS 75 ans
- Sandrine DUMUR 45 ans
- Denise ANGER veuve BONNETAUD 82 ans
- Yvette LE GARNEC épouse MAURANGES 79 ans
- Maurice LE DÉODIC 90 ans

EMISSION TÉLÉ Appel à candidature



Vous avez un vieux tableau dont vous ignorez la valeur ? Un bijou que vous a légué votre grand-mère ? Un jouet de votre enfance en bon état ? Un fauteuil hérité de vos parents ? Une mobylette d'époque ou encore un objet dont vous ignorez l'utilité et qui prend la poussière au grenier depuis des années ?

Faites expertiser GRATUITEMENT vos objets par des experts, et découvrez leur valeur ! Ce dernier pourra être ensuite vendu à des acheteurs ! Parmi les acheteurs, vous retrouverez un artisan de Neuilly-Plaisance.

Pour vous inscrire, envoyez un mail à lenouveaucasting2@gmail.com avec vos coordonnées et une photo de votre objet ! Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone au 01 74 71 33 56.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Samusocial 93 a pour mission de rencontrer les personnes en grandes difficultés vivant à la rue, en vue de leur proposer un hébergement et de faire évoluer leur situation de précarité.

L'association agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent, en soirée et 7 / 7 jours, une aide sur le terrain.

Aussi pour effectuer différentes missions : maraudes sociales, maraudes médicales, collectes alimentaires ou gestion de vestiaire, le Samusocial recherche des bénévoles pour la saison hivernale 2017/2018.

Vous avez envie d'agir pour les personnes en grande difficulté et vivant à la rue ?

Vous avez certaines disponibilités dans votre emploi du temps ?

Rejoignez l'association !

Contact :

Didier RENGADE

Responsable de la vie associative

01 43 81 85 22 ou 06 08 17 86 70

rengadedidier@abri-groupe.org



DON DU SANG

Rendez-vous le mercredi 20 septembre

Entre 14h et 19h

A la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance

(11, avenue du Maréchal Foch)

Si vous avez entre 18 et 70 ans, que vous pesez au moins 50 kg, n'hésitez pas, quelques minutes suffisent pour une bonne action qui peut sauver des vies. Le don lui-même ne dure que 10 minutes !

Pour plus d'infos : www.dondusang.net

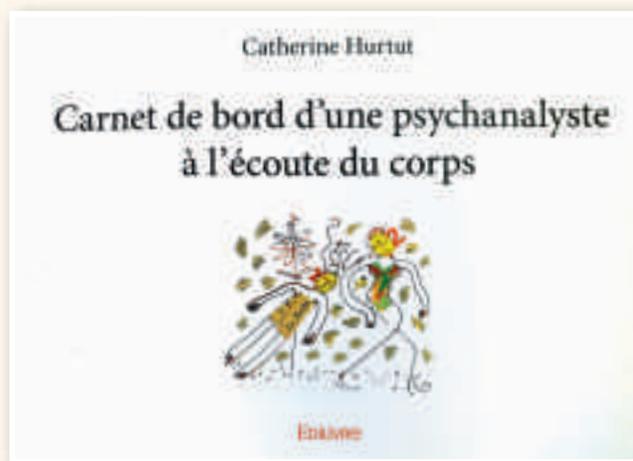
"CARNET DE BORD" D'UNE PSYCHANALYSTE NOCÉENNE

Catherine HURTUT publie "Carnet de bord d'un psychanalyste à l'écoute du corps".

Pharmacienne à l'origine, cette Nocéenne découvrit la psychanalyse lacanienne il y a une vingtaine d'années.

Véritable "coup de foudre", elle décida de faire de cette forme de thérapie son métier qu'elle exerce depuis 17 ans dans son cabinet de Neuilly-Plaisance.

Ce "Carnet de bord" de psychanalyste à l'écoute du corps présente tout à la fois ses pensées poétiques et des clefs pratiques pour avancer dans la vie.



Un livre pour tout public.
Editions EdiLivre
Prix : 8,50 euros

FERMETURE DES SERVICES

En raison de la réunion de rentrée des agents communaux, en présence du Maire et d'élus municipaux, **les services de la Ville seront fermés toute la journée le vendredi 1^{er} septembre.**

LES POMPIERS LANCENT LE JEU "SAUVEQUIVEUT.FR"



Dans le cadre de sa mission de prévention, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France lance "**Sauvequivout.fr**", un jeu en ligne conçu pour permettre à chacun de tester ses connaissances sur les comportements qui sauvent face aux risques.

Que faire en cas d'incendie, lors d'une inondation, face à un arrêt cardiaque, en cas d'hémorragie ?...

A travers une série de missions réalistes, les internautes peuvent ainsi vérifier s'ils ont les bons réflexes en cas de danger et peuvent également acquérir les clés pour sauver des vies... en vrai.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE

L'ATCI

SE TIENDRA

LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017

À 14H30

« ESPACE PLAISANCE »

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A.T.C.I : 11 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 06 11 77 69 73

NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE



Les membres du jury du concours Maisons et Balcons Fleuris
de g. à dr. : Paul HERVIU - Bernadette PICARD - Geneviève HERVIU - Brigitte MAURANGE - Jean-Pierre LOSA.

Le 17 juin, les jurys départementaux pour le "Potager à Partager" et les "Epouvantails" sont passés.

Les résultats seront proclamés le **samedi 30 septembre** à l'occasion du Salon départemental du Jardinage et du Fleurissement qui se tiendra à Montfermeil (93).

L'association remercie tous les participants ainsi que le Service des Espaces Verts et Madame Jocelyne GOMAR pour le travail qu'elle a effectué.

Le 8 juillet est passé le jury des Maisons et Balcons fleuris (niveau communal).

Les résultats seront communiqués lors de l'Assemblée Générale de NPVF, le **samedi 13 janvier 2018**.

La prochaine sortie de l'association aura lieu le **7 octobre 2017 à Senlis**.

Au programme : Visite de la clouterie Rivierre - Déjeuner et visite pédestre et guidée de la ville.

Quant au voyage 2018, il se déroulera au **Montenegro, du 15 au 22 septembre**.

Contact :

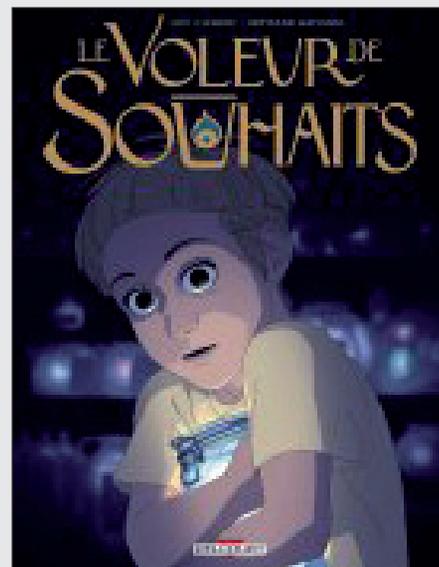
Paul HERVIU
Vice-Président NPVF
06 82 48 36 20

LIVRE DU MOIS*

**Il s'agit, ce mois-ci, d'une bande dessinée.*

Aux Editions : **DEL COURT**

Titre : **"LE VOLEUR DE SOUHAITS"**



Félix est un collectionneur pas ordinaire.

Au lieu de collectionner les timbres, les pièces de monnaies ou encore les papillons, il capture les souhaits des uns et des autres.

Chaque éternuement est pour Félix une occasion de prouver son originalité !

Alors que toute personne bien élevée est censée dire après un éternuement : "A vos souhaits", Félix modifie la formule et se contente d'un : "A MES souhaits".

Ces souhaits en effet, il les capture et les emprisonne dans un de ses innombrables bocaux.

Voici un conte délicieux sous forme de bande dessinée, signé par **Loïc CLEMENT** pour le scénario et **Bertrand GATIGNOL**, talentueux dessinateur des "Ogres-Dieux".

VENT D'INCERTITUDES SUR LES FINANCES LOCALES

Le Président de la République nouvellement élu souhaite refonder le rôle de l'Etat. Derrière cette volonté, il s'agit de redéfinir les compétences des Collectivités territoriales (Mairies, Départements, Régions), telles qu'elles sont réparties depuis près de 35 ans entre le niveau national et les échelons locaux.

Le précédent quinquennat a été le théâtre de baisses drastiques des dotations globales de fonctionnement versées par l'Etat. Ces diminutions de recettes ont entaillé les finances des Mairies et leur capacité à investir. Aujourd'hui, le nouveau Gouvernement s'inscrit dans la continuité du précédent en affi-

chant sa volonté de supprimer la taxe d'habitation pour 80% des contribuables. Il crée ainsi un climat de suspicion nuisible à la collaboration nécessaire entre les différentes entités publiques.

En d'autres termes, si le Gouvernement actuel s'est engagé à ne pas baisser les dotations comme l'a fait son prédécesseur, il supprime une recette participant à l'autonomie des communes et à leur indépendance. Nous assistons à un véritable détricotage du rôle des Mairies, alors que sont annoncés dans les jours qui viennent de nouveaux désengagements de l'Etat : tous les territoires sont touchés, qu'il s'agisse des villes de moins de 30 000 habi-

tants, avec la baisse des dotations d'équipement, ou des projets urbains menés dans les quartiers prioritaires.

Comment financer les investissements et les services municipaux, si les recettes continuent à baisser ? Pire, comment assurer l'équilibre budgétaire devant autant d'incertitudes et d'impondérables ? Ces questions se posent aujourd'hui ouvertement et sans ambages. Soyez assurés de notre combat quotidien pour préserver le budget nocéen, garant des investissements, de la qualité de vie et des services municipaux à votre disposition.

Les élus du Groupe majoritaire.

RYTHMES SCOLAIRES : LA PRÉCIPITATION

Avant même le décret du gouvernement Philippe, l'actuelle équipe municipale a décidé de modifier l'organisation des rythmes scolaires. À la va-vite fut donc organisée la concertation avec la communauté éducative : conseils d'école réunis en urgence sans réflexion ni évaluation et alors que le projet était déjà lancé. Voici les conditions qui ont conduit à l'abandon de la semaine des 4,5 jours et au retour des 4 jours instaurés en 2008 par le gouvernement Fillon.

Peut-on se prononcer ainsi sur de tels enjeux et affirmer, comme le fait la majorité municipale, que l'on agit dans l'intérêt des élèves alors que le seul argument avancé pour expliquer ce retour en arrière est qu'il y avait trop de difficultés à

gérer les animateurs des activités périscolaires ? Ainsi, au lieu de chercher à régler ce problème, on a préféré le choix de la tranquillité administrative.

Mieux aurait valu évaluer sérieusement le système en place, ses avantages, ses défauts, tenir compte des études existantes, et décider avec le recul nécessaire. Au lieu de cela, la mairie préfère le retour en arrière, qui implique le retour au centre de loisirs le mercredi matin, payant, contraignant, et dont tous les enfants ne peuvent bénéficier puisque seuls ceux dont les deux parents travaillent sont acceptés.

Etait-ce là l'intérêt des enfants ? La question reste posée.

Les élus du groupe *Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

RÉGRESSIONS À LA CHAÎNE DES SERVICES PUBLICS NOCÉENS

Écoles : la majorité municipale a acté le retour à la semaine de 4 jours et donc la suppression des activités périscolaires mises en place depuis 2 ans, sans bilan et après une pseudo concertation. Seule motivation à cette décision : une économie de 400 000 €. Conséquences : les familles devront payer plus pour la garde du mercredi, arrêt des activités périscolaires proposées aux écoliers nocéens et suppression de bon nombre d'emplois.

Crèches : leur fermeture simultanée 3 semaines par an, sans organiser de regroupement, posera des problèmes de garde pour beaucoup de parents.

Neuilly Plaisance Citoyenne
Solidaire
www.neuillyplaisance.fr

SOIRÉE
DANCE FLOOR
COLLÉGIENS

VEN. 6 OCT.
 de 20h00 à minuit

Salle des Fêtes
 11 av. du Mar. Foch
 Neuilly-Plaisance

Prévente : 4€
 Sur place : 10€
Comptant et espèces - 18 ans minimum
 Toute consommation

DESCRIPTION : www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la mairie

CARTE D'IDENTITÉ et
 ACCORDATION PARENTALE
 exigées toutes

SOIRÉE
DANCEFLOOR
 + DE 20 ANS

SAM. 7 OCT.
 DE 20H À 1H DU MATIN

SALLE DES FÊTES DE NEUILLY-PLAISANCE
 11 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

PRÉVENTE : 10€ SUR PLACE : 15€

EN LIVE : **WARRIORS (DE 20H À 21H00)**
 1 BLESSON OFFERT
 CARTE D'IDENTITÉ

RÉSERVATION SUR WWW.MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM
 OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE - 11 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - BOULEVARD NEUILLY-PLAISANCE - TEL. : 01 43 80 36 14 - WWW.MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM